

De Mathius Shadow-Sky, compositeur toulousain de musique
À Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse

Toulouse, le 4 février 2019

Monsieur le maire,

Je ne me rappelle pas avoir répondu à votre lettre du 8 juin 2018 (j'ai dû être bien occupé par la création de L'Extraction de la Bête Triomphante et, du Centre de Musiques Spatiales) ? À la relire, c'est une lettre « qui veut noyer le poisson » (= me donner tort). Pourquoi vouloir me donner tort ? sinon pour vous valoriser par une position d'autorité. Vous n'avez pas à prendre une attitude autoritaire envers moi, dans notre contexte, c'est inapproprié. Au lieu, de se donner les moyens de se concilier à s'entendre ? Je ne vous demande pas une confrontation, mais une conciliation. À la relire, votre lettre semble foncièrement hypocrite au regard des faits ; ceux d'abus d'autorité de vos subordonnés et de la réalité du résultat de la négociation : *la censure effective du concert de musique spatiale polytrajectophonique de l'orchestre toulousain Les Guitares Volantes au jardin Compens-Caffarelli le 8 septembre dernier*. Vous avez encore une fois censuré la musique, oui : c'est un fait, pas une accusation (entretemps nous avons joué ailleurs) qu'importe de vous condamner.

Me demander à moi compositeur le financement privé pour la/ma musique savante est un leurre ou une volonté biaisée de votre part. Cf. la réponse méprisante d'Airbus. L'existence de la musique savante ne repose que sur le financement public, vous le savez. Le coût du concert spatial interdit par vous inclus en grande partie la location de la sonorisation : 13 000 €, le reste 7 000 € sert à payer et défrayer les 14 artistes de l'orchestre. Vous le savez.

Vouloir me faire passer pour un privilégié est insultant, car dans ce cas que doit-on penser et dire des faveurs excessives accordées au chef de l'orchestre du Capitole ? Avec un salaire d'1/2 million d'€/an ? (à ce prix, en effet, je paye mon concert moi-même). Ou un cachet de 320 000 € pour une seule prestation d'un Disc Jockey (à passer des disques sous les feux d'artifice) ? dont se vantait votre subordonné Mr Brasiles (dont j'attends toujours ses excuses écrites pour nous avoir humilié lors de notre rendez-vous le 4 mai 2018) qui s'est amusé à nous faire passer pour des imbéciles : sa stratégie pour interdire le concert de musique spatiale s'est argumentée de Vigipirate (= transformer un concert paisible dans un jardin public en Zone de Guerre), de l'argument usé *du voisinage intolérant*, usé par tous les politiques au pouvoir pour légitimer leur politique répressive, et, forcément, le refus absolu de financer le concert gratuit de l'orchestre toulousain, par l'argent public que détient la mairie de Toulouse. En posant la stratégie d'étouffement de protestations à éparpiller des miettes subventionnelles : les restes des 130 millions d'€ du budget collectif destiné à la culture pour donner à croire à la fausse réalité du partage équitable de la subvention publique qui donne à masquer les dépenses excessives et injustifiables dont 2 sont décrites supra.

Allez-vous enfin faire l'effort d'une entente pour entamer la conciliation politique/artiste proposée il y a 2 ans ? ou devons-nous attendre votre successeur ?

PRÉCISONS

- La multiplicité de mes correspondances

Si cette multiplicité existe, c'est que notre situation en tant qu'humains est préoccupante et que vous refusez le dialogue de conciliation politicien/artiste offert il y a 2 ans. La prise du pouvoir de la diffusion publique des oeuvres d'artistes par les fonctionnaires et les politiques montre à quel point les politiciens redoutent la liberté créatrice des artistes pour leur faire subir un coup et un coût pareil (à les appauvrir, à les bannir, à les censurer, à les criminaliser -pour les artistes qui se réfugient dans les squats-, etc., telle une chasse aux sorcières qui a débuté il y a une quarantaine d'années et systématisée par la politique culturelle de 1981 jusqu'aujourd'hui). Sachez que cette chasse aux artistes ne touche en rien les artistes, leur art, bien que la politique culturelle les a remplacés par des faux artistes (= celles et ceux qui obéissent à la commande), cette chasse discriminatoire (comme celle des pauvres) n'empêche

en aucun cas de générer des créations originales, non, cette chasse défavorise uniquement les habitants qui ne se nourrissent plus des arts des artistes vivants, mais de diversions décoratives, qui ne font pas masque. Et les dégradations sociales qui se matérialisent dans la médiocratie généralisée montrent à quel degré la culture et l'intelligence ont été reléguées à de la décoration qui ne fait pas illusion. La multiplicité de mes courriers montre que vous ne m'entendez pas et + vous refusez de vouloir comprendre notre contexte politico-social en dégénérescence (car aux politiques, ce contexte sied parfaitement à l'exercice du pouvoir).

- « La Collectivité fait appel à des prestataires pour ce type d'intervention (concert en plein air) *uniquement lorsqu'elle est organisatrice de l'évènement* »

Je demande avec ce propos, si vous ne vous mettez pas dans l'embarras ? En effet, la mairie dispose de l'argent public des impôts, et, constitutionnellement n'a pas le droit de s'approprier un bien public pour son propre privilège et son bénéfice privé : ici la perspective de votre réélection. Quand vous argumentez que : « quand la décision ne vient pas du maire, la mairie ne finance rien », ne pouvons-nous pas avancer que cette pratique relève d'une forme de détournement de fonds public ? En effet, tant que les comptes ne sont pas révélés et approuvés par le public toulousain qui paye votre fonction et votre mission de gérer les biens communs de la ville, à vous focaliser à réaliser votre réélection, ne réalisez-vous pas un détournement de fonds public ? Et les abus de dépenses pour se faire croire être payé en retour par un bulletin de vote représentent un abus de fonction du bien public, ne serait-ce que pour maintenir votre niveau de vie, payé par les contribuables qui peut être jugé par ce public qui paye. Et cette pratique ne risque-t-elle pas de vous destituer de votre fonction publique ? Élu maire, ne signifie pas avoir l'entière disponibilité de l'argent public pour ses projets politiques personnels. Élu, signifie avoir l'autorisation publique de prendre la responsabilité de la gestion du bien commun de la ville.

- « Intégrer Les Guitares Volantes dans une manifestation (toulousaine) compatible avec votre projet »

Je ne connais aucune manifestation toulousaine qui mêle ARTS ET ESPACE. L'Observatoire du CNES détient une enveloppe de 10 000 €/an pour les écrivains principalement (contre 2,5 milliards pour les sciences !) et ne semble pas concerné par la musique spatiale, ou n'a pas les moyens. Quant à Airbus, vous connaissez la réponse de Tom Enders qui se moque de la musique spatiale savante vivante dans sa ville. Le Printemps de Septembre s'est accroché puis décroché à notre musique par crainte, mais de quoi ? à part d'un « blâme » subventionnel pour me programmer. Terreur rapportée par 2 autres directrices et 1 directeur de salles toulousaines financées par la mairie ! Les correspondances, bien que dissimulées, restent visibles.

- Comment la municipalité désire-t-elle « m'accompagner » en me demandant « d'autofinancer » le projet (de musique spatiale en plein air) ?

C'est en effet une contradiction, ou un mensonge : votre subordonné à tout fait et brillamment argumenté pour empêcher le concert de musique spatial des Guitares Volantes au jardin public Compans-Caffarelli du centre-ville de Toulouse (en nous faisant croire le contraire. Je dois reconnaître que c'est un excellent manipulateur, un excellent faussaire).

- « je ne peux vous laisser m'accuser d'entraver ou encore de "tuer" vos projets »

Pourtant les faits le prouvent. Ce depuis 2004 : la mairie de Toulouse interdit : en 2005 la création de l'Orchestre Symphonique Transculturel de Toulouse, en 2008 la création de l'opéra Les Rescapés de l'Hégémonie Culturelle et en 2015 la création de l'opéra À Tolercancia hors les murs (du théâtre du Capitole conçu pour un spectacle frontal mais non spatial) du compositeur vivant, en 2018 la création de la 1ère historique de la musique polytrajectophonique instrumentale dans les jardins du centre-ville de Toulouse, en 2018 la création de l'oratorio : l'Oroatoire des Désobéissances place Saint-Étienne à Toulouse et ses répétitions à Mixart (son directeur à pris peur, de quoi ?) et en 2018 la création du Centre de Musiques Spatiales à Toulouse, pourtant « ville européenne de l'espace » (sic). Ça fait 6 « entraves à "tuer" des projets » musicaux collectifs dans la ville de Toulouse.

Voici donc ma **Geste politique d'artiste VII**
qui reconnaît vos 2 Gestes de politique envers l'artiste

Jean-Luc Moudenc,

À interdire la musique savante des compositeurs vivants et originaux (= ceux qui ne copient pas l'acquis) dans l'espace public de la ville de Toulouse, vous interdisez, monsieur le maire, la constitution du « patrimoine » de la ville (= la cagnotte des biens transmis par les ancêtres que les politiques de rétention s'enorgueillissent, il n'y a pas que l'architecture... la musique s'entend de + loin). Si des villes d'Europe comme Salzbourg, Vienne ou Prague ou Cracovie brillent de leur renommée (bien que les régimes d'extrêmes droites s'efforcent de s'emparer du pouvoir par la ruse et le mensonge usuel), ce n'est pas grâce à leurs politiciens, mais bien à leurs artistes. Sachant la pauvreté de la musique savante à Toulouse, cf. le bilan des compositeurs de musique depuis le X^{IV}e siècle à Toulouse (l'avez-vous lu ?) Toulouse ne brille pas pour son ouverture d'esprit envers la musique des compositeurs originaux de son temps. Toulouse cultive son provincialisme (= son exclusion du centre d'intérêt) d'un goût populiste soumis aux directives de la capitale qui n'a rien n'a offrir réellement ni aux artistes originaux incorruptibles ni aux Toulousains et Toulousaines d'être fier de se cultiver de sa propre culture ici et maintenant, dont la politique au contraire l'appauvrit à demeurer incultivable. Il n'y a aucune vie culturelle inventive visible rayonnante propre à Toulouse. Ni aucune vie culturelle inventive reléguée par aucune presse cultivée, voire plutôt inculte (les revues d'initiative privée ferment à la suite comme les salles de concert et les galeries d'art). Le désastre de la politique de la ville est bien de considérer ses citoyens comme des bulletins de vote, à se faire croire les satisfaire en créant *des spectacles populistes* (mais qui ne révèle que le mépris de la mairie) à surévaluer les coûts pour la ville et ses habitants. Mais qui en réalité ne cultive, en aucun cas, ce qui devrait enchâter tout un chacun : *L'INTÉRÊT, VOIRE LA PASSION, DE CE QUI SE PASSE D'ARTISTIQUE DANS SA VILLE*. Pour ça, en effet, Toulouse est un désert culturel des arts vivants, de ses arts vivants pourtant bien présents, bien existants, mais quotidiennement et en permanence ignorés de la mission politique de la communauté des biens communs. Les artistes toulousains originaux (rebelles et inobéissants = créateurs) vivent tous dans la précarité. Il suffit de constater la fermeture continue des lieux d'art montrant les oeuvres originales d'artistes vivants. *LA GAGEURE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE EST BIEN DE DONNER À SE CULTIVER À SAVOIR CE QUI EXISTE DANS SON TEMPS POUR LE VIVRE EN DONNANT À COMPRENDRE SON TEMPS PRÉSENT, ET NON À ÉPATER LA FOULE D'UN COUP D'ÉCLAT POPULISTE*. En effet, la politique culturelle de Toulouse brille par son inculture (de valeurs faussées et importées d'un réseau imposé d'achat de la politique culturelle centralisée de Paris).

La conciliation politique/artiste que je vous ai offerte il y a 2 ans était une opportunité rare et unique (venant d'un artiste incorruptible envers un politicien). Je vous l'ai offert, vous ne l'avez pas saisie, par crainte de quoi ? Il vous reste peu de temps avant de passer la main. C'est vrai qu'à regarder votre bilan pour les arts et les artistes (encore + appauvris et démunis par votre politique culturelle), les générations futures ne pourront que se moquer de l'attitude frileuse et populiste de votre politique issue de la classe bourgeoise (censée être cultivée), surtout au regard des lettres que je vous ai envoyées (qui resteront dans l'histoire).

Votre rôle de maire, l'avez-vous oublié ? est de protéger les citoyens, pas de les mettre en danger (en danger d'inculture = de non savoir), ou de leur prendre le peu qu'ils ont. Cette inculture, ce désintérêt pour la musique savante de son temps des Toulousains est pathogène, à entendre les réflexions idiotes et incultes du public abonné retraité (sic). **Ce public ne se rend pas compte qu'il s'ennuie à cause de son inculture** : son refus de savoir (croyant tout savoir). Avec un budget de 130 millions d'€ annuels (= 100 000 SMIC) pour les arts des artistes, vous avez fait quoi ? ne serait-ce que pour la musique savante des compositeurs vivants, à ce qu'elle existe et se développe dans la ville ? Rien.

Pourtant, le contexte toulousain pour le développement de la musique spatiale est unique en Europe, voire prédisposé. Unique par la présence de l'aérospatiale, bien sûr (à Blagnac, pas à Toulouse). La présence de RSF : concepteur de synthétiseurs électroniques pour la musique à Toulouse a dû fermer. Toulouse pôle technologique voulu par la famille

Baudis père et fils a bel et bien coulé. Toulouse, sans l'aérospatiale ne serait qu'un bourg banal et oublié de province. Et la fermeture d'esprit de Tom Enders d'Airbus (pourtant cultivé semble-t-il, connaissant mon ancien professeur Iannis Xenakis, ah non, ce n'est pas lui en fait, mais son « assistant ») n'a donné aucune raison solide, tellement le degré de son mépris est élevé envers ce qu'il ne gouverne pas (comme pour vous). Notre rapport n'a montré que les 2 mondes, ceux de la musique spatiale savante et de l'aéronautique commerciale ne communiquent JAMAIS. Ignorer Le Centre de Musiques Spatiales de Toulouse est, vous le saurez, une erreur de votre politique communale.

Récapitulons : la mairie de Toulouse INTERDIT :

- . en 2005 la création de l'Orchestre Symphonique Transculturel de Toulouse,
- . en 2008 la création de l'opéra Les Rescapés de l'Hégémonie Culturelle, et
- . en 2015 la création de l'opéra À Tolercancia hors les murs du Capitole
- . en 2018 la création de la 1ère historique de la musique polytrajectophonique instrumentale dans les jardins du centre-ville de Toulouse
- . en 2018 la création de l'oratorio : l'Oroatoire des Désobéissances place Saint Étienne à Toulouse et ses répétitions à Mixart
- . en 2018 la création du Centre de Musiques Spatiales à Toulouse, pourtant « ville européenne de l'espace » (sic).

Comment faire de Toulouse une ville artistiquement vivante ?

Comment susciter l'intérêt des Toulousains à la création artistique toulousaine ?

Comment renforcer le caractère propre et unique de Toulouse ?

Comment faire de Toulouse une ville vivante qui donne envie aux visiteurs ?

C'est très simple. Retirer le monopole décisionnaire du faire du maire (*rapporté dans son journal à s'autocongratuler : oui, ça fait rire*). Arrêter la politique d'orgueil de la mairie à vouloir glorifier son maire à faire ce qu'il fait (et ne fait pas). Un téléphérique à Toulouse ? Ça va remplir des bulletins de vote ? Non, ça va provoquer la moquerie envers les Toulousains. Le rôle d'une politique de la ville pour son épanouissement, passe : par montrer sa discrétion (son humilité) à prendre soin des autres = la mission de toute mairie, mission collective, oui, est de donner les moyens aux autres (pas à soi, le maire, pour sa gloriole) mais aux habitants qui la finance, qui contribuent à son existence. La mairie est en effet, un service commun des habitants, dont *la comptabilité annuelle (non falsifiée) devrait être publiée et envoyée à chaque Toulousain*. Ces moyens mis en communs qui servent les Toulousains à FAIRE PAR EUX-MÊMES ce qu'il ne peuvent pas faire seul par soi-même. Au lieu d'interdire aux Toulousains toute initiative personnelle à leur imposer des initiatives qu'ils ne désirent pas, ce, pour toujours les mêmes raisons infantiles : la *domination paternaliste du pouvoir politique*. **Une culture imposée n'a jamais capté l'intérêt des habitants, jamais**. Les exemples sont légion, en particulier réalisés par les politiques de dictature. Défendez-vous une dictature ? La frilosité de la directrice des Abattoirs en devient pathogène. À avoir peur d'autoriser un concert de musique spatiale polytrajectophonique dans la rotonde derrière le musée, montre quoi ? Ça montre la terreur qu'impose le maire à ses subordonnés. Pareil, pour l'ancienne directrice du musée archéologique de Toulouse prise de panique. Toutes 2 terrifiées par une réaction « du gouverneur-maire » ! à quoi jouez-vous Jean-Luc Moudenc ? N'est-il pas temps de mûrir ?

Aurions-nous besoin d'un médiateur pour se comprendre ?

C'est possible,

une personne qui vive entre nos 2 mondes des arts et de la politique.

Ça existe ?

Dans l'attente de l'entente, ou pas :

Vous, représentant public,

avez + besoin de moi, au fond,

que moi de vous.

Je suis le créateur, vous êtes le gestionnaire.

Mathius Shadow-Sky

De Institutione de Musica ?
où séparer le penser du faire ?

POLITIQUE & MUSIQUE

Institution(e) du latin classique « instituire » = placer, établir puis fonder pour ordonner et régler puis enseigner (< instituteur). Formé de « statuare » = statuer (qui statue les statues) = se tenir debout pour établir une station stable.

Si Boèce titre sa théorie musicale De Institutione de Musica au VI^e siècle, c'est bien pour poser des bases théoriques pour la musique, les établir de manière durable. Rappelons que Boèce n'est pas musicien, il ne pratique pas la musique. C'est un des paradoxes des poseurs de théories de la musique (qui commence avec Pythagore suivit par Ptolémée et les autres) si particuliers à la culture occidentale qui sépare le penser du faire. Pourtant, rien de mieux qu'une théorie issue de la pratique, car les idées théoriques ne se développent que par leur pratique, sinon, elles restent stériles. Les + belles réussites historiques restent la polyphonie de l'Ars Nova au XIV^e siècle, les transpositions tonales de J. S. Bach au XVIII^e siècle, le développement symphonique au XIX^e siècle, le dodécaphonisme puis le sérialisme au XX^e siècle (bien que ça se stérilisa de soi-même) avec la stochastique puis les avancées spectrale et inharmonique dans la perception des masses de timbres qui ont croisé les champs scalaires nonoctavants et l'intégration de tous les sons sans discrimination morale à la fin du XX^e siècle (entamé par le bruitisme varésien et les futuristes suivit par la musique concrète). **L'histoire de la composition musicale depuis l'aube de notre humanité à aujourd'hui montre une évolution spectaculaire de l'inventivité humaine.**

Mais l'idéologie platonicienne à interdire la musique dans la cité est, 2500 ans + tard, encore + vivace que jamais au XXI^e siècle. Les politiques, en effet, détestent (comme Platon) la musique. Pourtant, à faire un parallèle entre l'évolution politique et celle de la musique, il est clair que la musique est portée par des esprits ouverts que la politique n'est pas. En effet, les régimes politiques restent les mêmes depuis l'Antiquité : démocratie/dictature pour un résultat similaire : dominants/dominés. La musique s'échappe toujours des carcans que les politiques essaient de lui imposer. Les + belles oeuvres sont toujours celles de musiciens rebelles. Mais il n'est pas facile et difficilement vivable d'être rebelle dans des sociétés qui prônent le double OO l'Ordre et l'Obéissance avec un z (sur le modèle platonique militaire et aujourd'hui robotique). Tous les artistes inobéissants sont condamnés de leur vivant (et adulés après leur mort). Montre le degré élevé d'irresponsabilité de nos sociétés (de l'inconséquence de leurs actes envers eux-mêmes et les autres) à se condamner elles-mêmes. Malgré le déséquilibre entre la peur majoritaire et le courage minoritaire, la peur ne parvient pas à instaurer un état totalitaire généralisé, ce, grâce à une poignée d'artistes résistant à l'anéantissement par la soumission général. Et, il demeure impossible d'annihiler totalement les arts, car ce sont les arts qui sont les garants de l'humanité et à ce qu'elle se développe à sortir de son infantilisme terrorisé. Sans les arts, le sens de l'humanité et l'humanité meurent. C'est un fait indéniable.

Contrairement à ce que préconisait Platon dans sa République et ses Lois, après 2500 ans d'histoire, nous savons maintenant que les arts sont indispensables au développement de l'humain. Platon n'est pas artiste, il ne sait pas de quoi il parle. C'est un moraliste terrorisé qui veut imposer des règles, croyant être « le remède » pour une société plus juste (sic). Notre histoire politique occidentale est une collection de nuisances qui n'ont jamais donné à l'être humain la possibilité d'évoluer. L'épidémie de l'économique (= la peur de manquer) en +, n'a fait qu'aggraver la politique jusqu'aux dictatures inhumaines du XX^e siècle, suivies par celle « de bon goût » et « souriante » pas moins dangereuse du XXI^e siècle. La musique est et sera toujours un rempart à l'immondice spirituelle et idéologique qui pour une assurance de confort est prête à soumettre toute l'humanité à la servilité mécanique. Pour que l'humanité s'épanouisse, elle doit renouveler sa musique, en creusant toujours + profond pour comprendre l'immensité des possibles de la vie, la vie sonnante qui sans vibration meurt. Tout vibre, et la musique existe pour le prouver continuellement cet état de fait, cette réalité. Interdire la musique dans la cité revient à tuer la cité, l'empêcher de vibrer. Nietzsche ne nous contredit pas, au contraire quand il nous dit dans le Crépuscule des Idoles : « sans musique, la vie serait une erreur ». Il semble qu'au XXI^e siècle, on se précipite dans cette erreur.

Le même